



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Égalité des chances dans la fonction publique

Question au Gouvernement n° 3791

Texte de la question

ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. le président. La parole est à M. Éric Alauzet.

M. Éric Alauzet. Madame la ministre de la transformation et de la fonction publiques, « Tous les citoyens sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. »

M. Alexis Corbière. On en est loin !

M. Éric Alauzet. Cette promesse républicaine de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le Gouvernement entend bien la faire revivre avec les talents du service public.

C'est un message puissant d'égalité et d'espérance en direction de notre jeunesse, elle qui en a tant besoin en cette période de crise sanitaire. Elle doit savoir que les portes de la fonction publique lui sont grandes ouvertes, à tous les niveaux. C'est pour nous un impératif alors que notre pays, décennie après décennie, a reculé dans la promotion de la méritocratie au risque de l'isolement dans l'entre-soi.

C'est également un message adressé à la fonction publique qui trouvera dans ce projet la possibilité de se réinventer pour ressembler davantage à la France et aux Français, et ainsi mieux les servir.

Avec le Président de la République, vous avez, madame la ministre, annoncé des mesures concrètes : les cordées du service public pour susciter les vocations, alors que certains talents s'ignorent ou s'autocensurent ; les « Prépa Talents » pour multiplier les couveuses de talents ; l'accès aux grandes écoles et les « concours Talents » pour parfaire et achever l'éclosion de ces talents. C'est un parcours complet et surtout une chaîne humaine de compétences que vous voulez organiser autour de notre jeunesse.

Pour quand, madame la ministre, et comment comptez-vous vous y prendre ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transformation et de la fonction publiques.

Mme Amélie de Montchalin, ministre de la transformation et de la fonction publiques. Monsieur le député, en 2019, il y avait à l'ENA, l'École nationale d'administration, un élève dont le père était ouvrier. Il y en avait cinq en 2006. On observe pareille évolution dans tous les grands concours de la fonction publique : celui de commissaire de police, de directeur d'hôpital ou d'administrateur territorial.

La fonction publique a été pendant des décennies le moteur de l'ascenseur social ; elle peut et doit le redevenir. Ce gouvernement travaille à ce que ce soit le cas, après des décennies de grands discours. Nous devons, après trois ans et demi d'investissements très forts dans l'école et au collègue, également parler à cette génération de lycéens et d'étudiants qui pense au fond que ces carrières ne sont pas pour elle. À cette génération qui a peur d'être sacrifiée, nous devons apporter une réponse concrète et forte.

C'est ce nous avons fait à Nantes avec le Président de la République : nous allons mettre en place un parcours qui passe par les cordées de la réussite, à destination de 3 500 jeunes collégiens et lycéens, et par la création de 1 700 places en classes de « Prépa Talents » partout dans le pays pour que l'auto-censure des jeunes des quartiers populaires, des zones rurales, des outre-mer soit combattue efficacement à la racine et qu'ils puissent accéder à la haute fonction publique en passant les mêmes épreuves de concours avec le même jury que tous les autres. Citons encore le complément de 4 000 euros pour tous les jeunes boursiers voulant préparer les concours de la fonction publique, qui permettra à chacun de trouver sa place.

J'entends ici et là certains parler de discrimination positive ; je leur répondrai qu'après trente ans d'initiatives qui ont conduit à renforcer les inégalités plutôt qu'à les combattre, nous agissons dans un esprit républicain, de manière concrète, à travers un programme qui s'appliquera dès la rentrée 2021. Comme vous l'avez dit, monsieur Alauzet, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen met l'accent sur le mérite et le talent ; du mérite et du talent, notre jeunesse partout dans le pays en a plein et nous la soutenons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Philippe Berta applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Alauzet.

M. Éric Alauzet. Merci pour votre réponse, madame la ministre. Nous comptons vraiment sur votre détermination et votre pugnacité (*Murmures sur les bancs LR. – M. Christian Hutin mime un joueur de violon*) pour réaliser cette belle promesse républicaine pour nos jeunes et pour le service public. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Alauzet](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3791

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Transformation et fonction publiques

Ministère attributaire : Transformation et fonction publiques

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 février 2021](#)